



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 69931

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité d'une reconnaissance des activités développées dans le secteur des aides à domicile. En effet, il convient de rappeler que la branche aide à domicile emploie plus de 120 000 salariés dont les conditions de travail sont souvent plus que précaires. Dans un contexte où chacun s'accorde à reconnaître la nécessité de qualité et de professionnalisme, il serait grandement souhaitable que le Gouvernement précise ses intentions par rapport à la réforme du CAFAD et communique ainsi l'échéancier projeté. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69931

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6881